

Bourse d'études et de recherches de l'AJEQ

Cette bourse de l'AJEQ sera versée, dans le but de promouvoir les échanges culturels et scientifiques entre le Japon et le Québec (Canada), avec l'aide financière du gouvernement du Québec.

I) Critères d'éligibilité

Vous devrez remplir les deux conditions suivantes :

- Etre membre de l'AJEQ
- Poursuivre des études ou mener des recherches sur le Québec pendant le séjour.

II) Contenu de la bourse

nombre de boursiers: Deux personnes (boursier d'études et boursier de recherche)
allocation : 160.000 yen par personne (billet d'avion et frais de séjour au Québec)

III) Période de bourses

Avant la fin du mois de mars 2013 (au moins 2 semaines de séjour)

IV) Inscription

Remplir le formulaire de l'AJEQ et le retourner par courrier électronique avant le 25 juillet 2012.

V) Sélection

Le jury de l'AJEQ sera chargé de sélectionner les inscrits .

Les jeunes chercheurs ne bénéficiant pas d'autres subventions seront prioritaires pour l'obtention de cette bourse.

Le jury annoncera le résultat à chaque inscrit avant le 15 août 2012.

VI) Obligations

Après avoir fait vos études au Québec, il vous sera demandé de présenter

- Un certificat d'études de l'établissement vous ayant accueilli au Québec.
- Un rapport (au format A4 en japonais et en français)
- Un reçu de la location du logement (copie acceptée)
- Un reçu du billet d'avion (copie acceptée)

Il vous sera également demandé de faire une communication au congrès de l'AJEQ ou de proposer un article à la revue de celle-ci.

VII) Adresse pour retourner le formulaire d'inscription :

bravo.jike.no1@nifty.com

Hiroshi JIKEMURA, chargé des affaires extérieures

Au cas où vous ne recevriez pas la notification vous annonçant la réception de votre formulaire 48 heures après votre envoi, vous pouvez en faire la demande encore une fois .

Si vous désirez obtenir plus de renseignements sur cette bourse, veuillez nous contacter par courriel à l'adresse mentionnée ci-dessus.